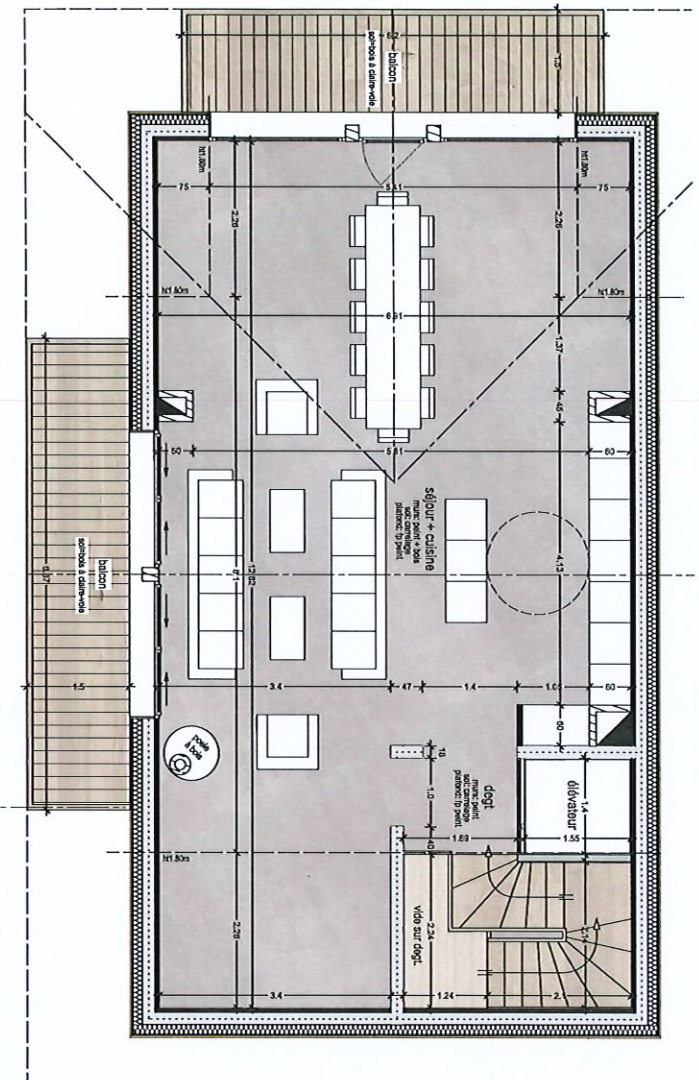




APPARTEMENT S12	T8+ TRIPLEX
DEGAGEMENT	2.3 M ²
SEJOUR + CUISINE	61.9 M ²
SS APPMT S12	12.9 M ²
RDJ APPMT S12	73.3 M ²
1er ETAGE APPMT S12	74.6 M ²
COMBLES APPMT S12	64.2 M ²
SURFACE APPMT S12	225.0 M ²
surf < 1.80m ²	11.1 M ²
SURFACE BALCON	19.6 M ²



* Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions livres que les équipements et leur positionnement. Les surfaces et hauteurs indiquées sont approximatives. Les rebords, soffits, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements sanitaires ne sont pas figurés et le sont à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'évoluer en situation, on mentionne ci en dimensions. Les emplacements des équipements ménagers et aménagements sont indiqués à titre indicatif et ne peuvent être exigés au titre de la livraison du bien *

CPL ARCHITECTES - Cathy Pra-Letty Architecte DPLG n° national : S 05386



Cathy Pra-Letty ARCHITECTE DPLG
 ARCHITECTE DPLG n° S 05386
 Atelier de Réhabilitation
 Place de Venise 38980 LES DEUX ALPES
 Tél 04 78 80 38 00 / 06 80 92 73 14
 contact@cplarchitectes.com

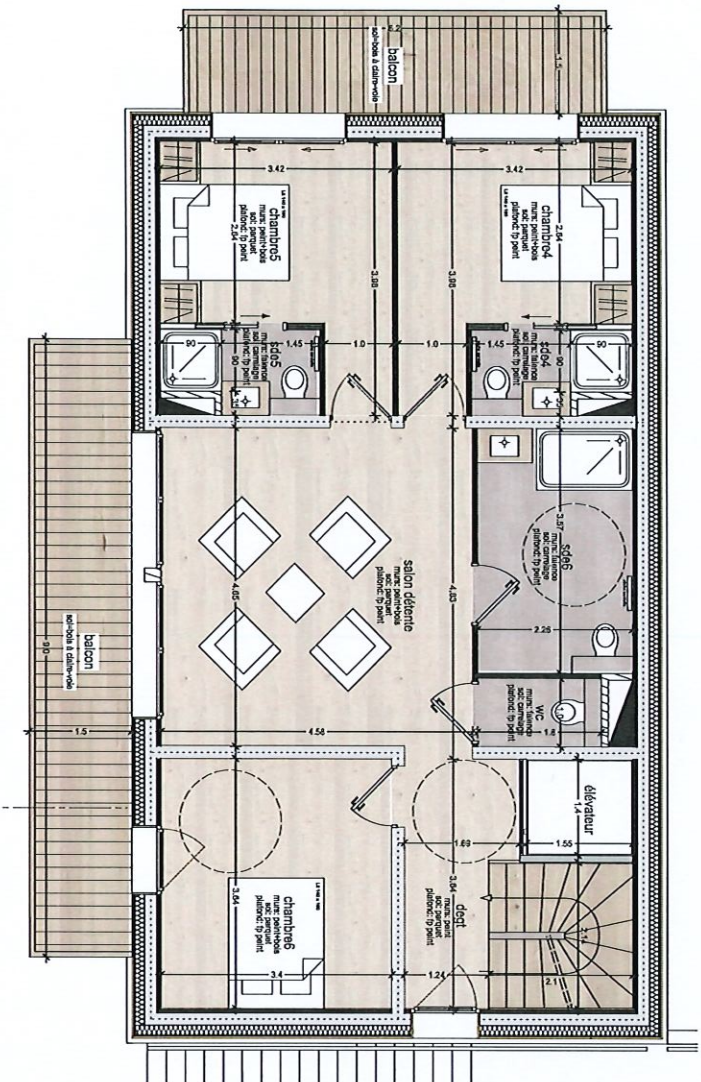
LES COTEAUX DE L'ALTI-PORT
 Lotissement
 Lieu-dit: Les Gorgeas
 38750 L'Alpe d'Huez

Phase	Type de plans	
DCE	PMR	PLAN DE COMMERCIALISATION
Echelle	Date	CHALET'S COMBLES
1/75	2023.07.31	APPARTEMENT SOTCH12

Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute reproduction ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute reproduction ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite.



APPARTEMENT S12	T8+ TRIPLEX
SALON DETENTE	21.2 M ²
WC	1.8 M ²
CHAMBRE 4 + SDE4	13.0 M ²
CHAMBRE 5 + SDES	13.0 M ²
CHAMBRE 6 + SDE6	20.4 M ²
DEGAGEMENT	5.2 M ²
SS APPMT S12	12.9 M ²
RDJ APPMT S12	73.3 M ²
1er ETAGE APPMT S12	74.6 M ²
COMBLES APPMT S12	64.2 M ²
SURFACE APPMT S12	225.0 M ²
SURFACE BALCONS	22.8 M ²



* Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions livrées que les équipements et leur positionnements. Les surfaces et hauteurs indiquées sont approximatives. Les rebords, soffites, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements similaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'évoluer en situation, on mentionne, en conséquence, les emplacements des équipements indiqués et aménagements sont indiqués à titre indicatif et ne peuvent être exigés au titre de la livraison du bien *

CPL ARCHITECTES - Cathy Pra-Letty Architecte DPLG n° national : S 05386



Cathy Pra-Letty ARCHITECTE DPLG
ARCHITECTE DPLG n° S 05386
 Atelier de Rénovation
 Place de Venosc 38880 LES DEUX ALPES
 Tél 04 76 80 58 00 / 06 60 92 73 14
 contact@cplarchitectes.com

LES COTEAUX DE L'ALTIPTORT

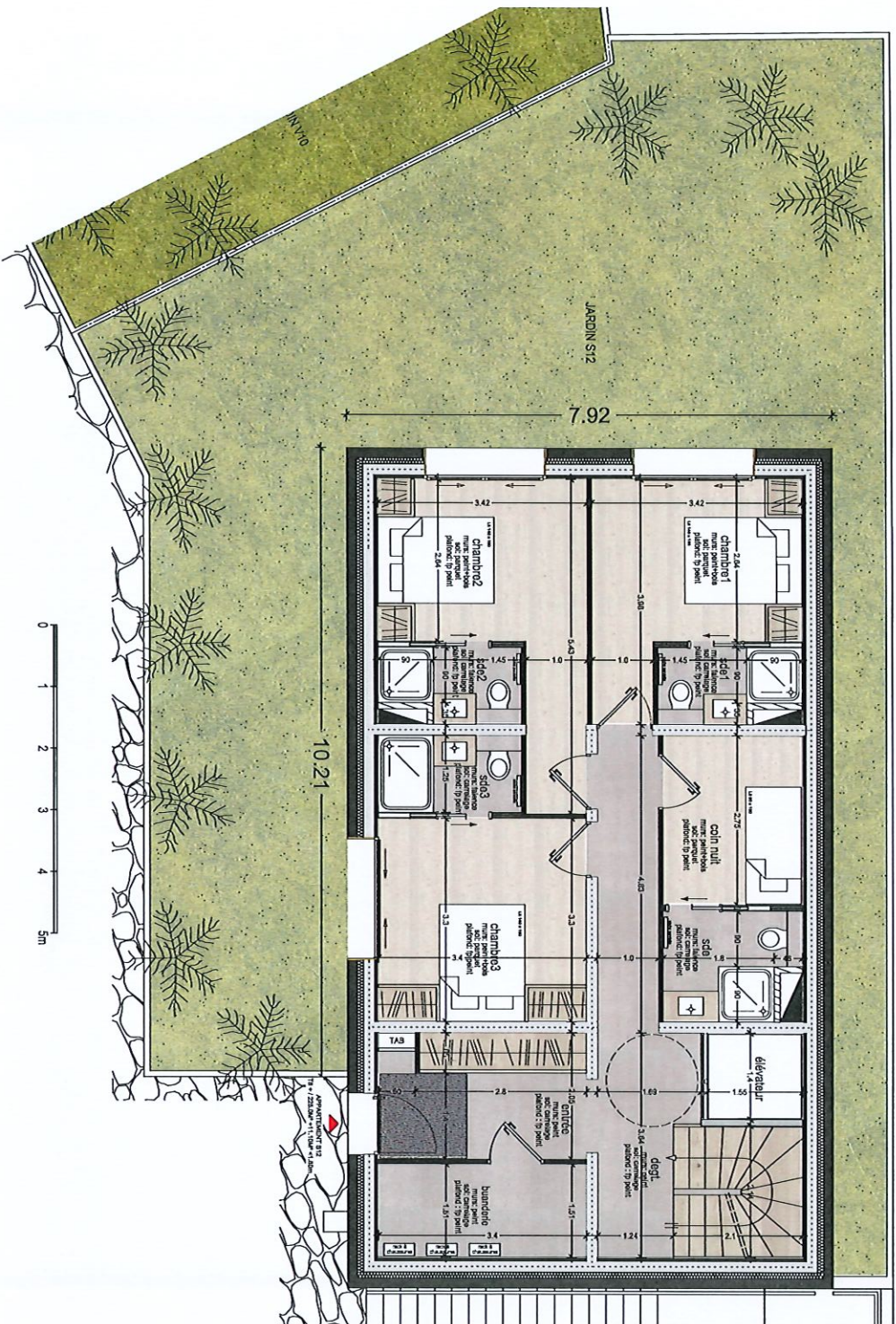
Logement
 Lieu-dit : Les Gorgeas
 38750 L'Alpe d'Huez

Phase	Type de plans
DCE	PMR
Echelle	Date
1/75	2023.07.31

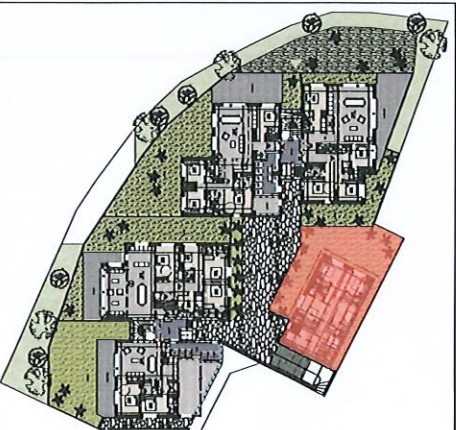
PLAN DE COMMERCIALISATION
CHALET15 1er ETAGE
APPARTEMENT S0TCH112



Tous droits, droits de plans réservés par l'Agence CPL ARCHITECTES pour le développement du projet commercial et de la vente.
 L'agence CPL ARCHITECTES se réserve le droit de modifier sans préavis les informations relatives à l'opération et de modifier les plans de la présente illustration.
 L'Agence CPL ARCHITECTES se réserve le droit de modifier sans préavis les informations relatives à l'opération et de modifier les plans de la présente illustration.



APPARTEMENT S12	T8+ TRIPLEX
ENTREE	6.8 M ²
BUNANDERIE	5.1 M ²
DEGAGEMENT	10.0 M ²
CHAMBRE 1 + SDE1	13.0 M ²
CHAMBRE 2 + SDE2	14.4 M ²
CHAMBRE 3 + SDE3	14.1 M ²
COIN NUIT + SDE	9.9 M ²
SS APPMT S12	12.9 M ²
RDJ APPMT S12	73.3 M ²
1er ETAGE APPMT S12	74.6 M ²
COMBLES APPMT S12	64.2 M ²
SURFACE APPMT S12	225.0 M ²
SURFACE JARDIN	112.9 M ²



Cathy Pra-Letty ARCHITECTE DPLG
 ARCHITECTE DPLG n° S 05386
 Atelier de Réhabilitation
 Place de Venise 38980 LES DEUX ALPES
 Tél 04 78 80 38 00 / 06 80 92 73 74
 contact@cplarchitectes.com

LES COTEAUX DE L'ALTIPORT

Lotissement
 Lieu-dit: Les Gougas
 38750 L'Alpe d'Huez

Phase	Type de plans
DCE	PMR
Echelle	Date
1/75	2023.07.31

PLAN DE COMMERCIALISATION
 CHALETIS REZ-DE-JARDIN
 APPARTEMENT SOTCH112

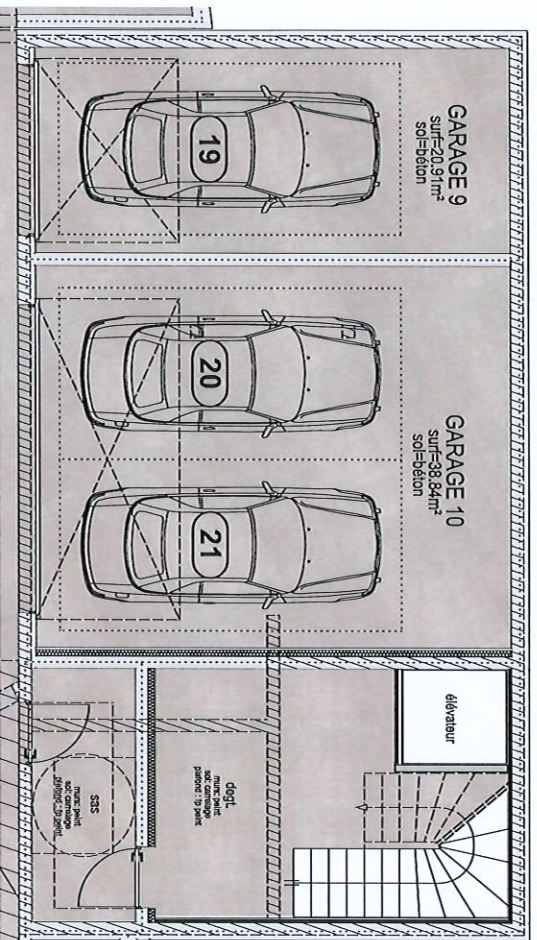
* Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et leur positionnement. Les surfaces et hauteurs indiquées sont approximatives. Les rebords, soffits, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements sanitaires ne sont pas figurés ou le sont à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'évoluer en situation, on mentionne et on dimensionne. Les emplacements des équipements extérieurs et aménagements sont indiqués à titre indicatif et ne peuvent être exigés au titre de la livraison du bien *

CPL ARCHITECTES - Cathy Pra-Letty Architecte DPLG n° national : S 05386

Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute violation de ces droits est passible de poursuites judiciaires. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute violation de ces droits est passible de poursuites judiciaires.



APPARTEMENT S12	T8+ - TRIPLEX
DEGAGEMENT	12.9 M ²
SS APPMT S12	12.9M ²
RDJ APPMT S12	73.3M ²
1er ETAGE APPMT S12	74.6M ²
COMBLES APPMT S12	64.2M ²
SURFACE APPMT S12	225.0 M ²
SURFACE GARAGES	59.7 M ²



* Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions livres que les équipements et leur positionnement. Les surfaces et hauteurs indiquées sont approximatives. Les rambres, soffites, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements similaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimensions. Les emplacements des équipements ménagers et aménagements sont indiqués à titre indicatif et ne peuvent être exigés au titre de la livraison du bien *

CPL ARCHITECTES - Cathy Pra-Letty Architecte DPLG n° national : S 05386



Cathy Pra-Letty ARCHITECTE DPLG
ARCHITECTE DPLG n° S 05386
 Atelier de Rénovation
 Place de Venise 38980 LES DEUX ALPES
 Tél 04 79 80 58 00 / 06 80 92 73 14
 contact@cplarchitectes.com

LES COTEAUX DE L'ALTIPORT
 Lotissement
 Lieu-dit : Les Gorges
 38750 L'Alpe d'Huez

Phase	Type de plans	
DCE	PVR	PLAN DE COMMERCIALISATION CHALETIS SOUS-SOL APPARTEMENT SOTCH12
Echelle	Date	
1/75	2023.07.31	

Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute violation de ces droits est punie de poursuites judiciaires. Toute reproduction ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute violation de ces droits est punie de poursuites judiciaires. Toute reproduction ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute violation de ces droits est punie de poursuites judiciaires.